

Compte-Rendu de la Réunion du Foyer Socio-Educatif du Collège Camille Vallaux

Lundi 29 septembre 2014 de 17h à 18h

Ordre du jour :

- Renouvellement du bureau
- Etat de la trésorerie
- Projets

Mme Le Gall, présidente démissionnaire du FSE, ouvre la séance à 17h10 en présence de 13 personnes. Elle se présente et présente sa démission puisque son fils vient d'entrer au lycée.

Mme Haillard, principale du collège, propose un tour de table pour que chacun puisse situer les personnes présentes. Une liste de coordonnées circule pour permettre la diffusion de l'information entre les membres de l'association.

Le FSE (Foyer Socio-Educatif) est une association à but non lucratif, loi 1901, qui s'implique dans la vie du collège. Il est géré par des bénévoles (membres de l'équipe éducative, élèves et parents d'élèves).

Le FSE a pour but de promouvoir, animer et coordonner des actions périscolaire des élèves.

Le FSE peut également participer (partiellement) au financement de sorties ou d'activités pédagogiques. Il est donc de l'intérêt de tous les élèves d'être adhérents du FSE.

Mme Barnouin, documentaliste du collège et trésorière du FSE, explique que le bureau du FSE ayant été dissous en mai, elle n'a pour l'heure pas encaissé les cotisations des familles au FSE, attendant le renouvellement du bureau. Elle donne également le montant de la trésorerie du FSE : 8888 €. Le FSE est doté d'un budget propre, ses ressources proviennent notamment du produit des cotisations de ses membres et de ses activités (ventes, collecte de journaux ...), il peut aussi percevoir des dons et des subventions.

Les adhésions sont facultatives mais primordiales pour améliorer la vie de tous les collégiens. Elles peuvent se faire tout au long de l'année. Pour l'année 2014-2015, la cotisation est fixée à 20 € pour le premier enfant puis 15€ pour les autres enfants d'une même fratrie.

Mme Haillard annonce que les 380 élèves et leurs familles ont reçu l'information sur la réunion de ce jour. Seuls 4 parents ont réussi à se rendre disponibles pour 17h, sans compter Mme Le Gall. C'est très peu.

Pourtant, comme le rappelle la circulaire n°96-249 du 25 octobre 1996, le FSE (comme l'AS) prolonge l'enseignement et permet aux élèves de développer leurs sens des responsabilités. Les élèves doivent participer activement à son animation et c'est à cette fin que les professeurs principaux éliront cette semaine des délégués FSE dans chaque classe. Ils seront bientôt invités, comme l'an passé, à intervenir dans les décisions et dans l'organisation des activités du FSE. Tous les élèves et leurs familles sont membres du FSE dès lors qu'ils ont acquitté leur cotisation à cette association.

Le fonctionnement du FSE dépend de l'implication des volontaires. Nous avons besoin de la bonne volonté de tous et de chacun afin de faire fonctionner au mieux cette association.

Mme Barnouin rappelle que pour fonctionner l'association se doit d'élire un bureau, comportant au minimum un président, un secrétaire et un trésorier. Mme Haillard explique que pour des raisons éthiques (responsabilités distinctes) il est fortement recommandé qu'elle ne soit pas la présidente du FSE.

Après discussions un bureau se constitue :

Noms	Fonctions
Mme ROOS Mme DEMESCENCE	Co-présidentes
Mme BARNOUIN Mme LE FLOC'H	Trésorière Trésorière adjoint
Mme LAURELLI M. LAURENCERY	Secrétaire Secrétaire adjoint

Ce bureau est élu à l'unanimité.

Les projets sont ensuite examinés :

- Faire un courrier aux collègues pour avoir connaissance des projets à destination des élèves envisagés sur 2014-2015 afin de les faire connaître et d'aider à leur réalisation,
- Les délégués élèves FSE seront réunis, par les membres volontaires et disponibles pour une présentation du FSE, sur la pause méridienne,
- Présentation aux délégués FSE des aménagements de la cour et consultation,
- Mme Colin propose une vente de crêpes début novembre. Elle a pris contact avec la Crêperie de Coataudon. Leur prix de vente est fixé par les membres présents à 4€ la douzaine.
- Présentation du séjour à Paris des 23 latinistes de 3^e, encadrés par Mmes Colin et Heuré.
- Des dépenses sont envisagées pour inscrire les élèves de l'établissement à l'UNSS, souscrire une assurance pour les activités du FSE. Une participation au voyage des latinistes à Paris est sollicitée par Mme Colin afin de pouvoir boucler le budget de son projet.

En fin de réunion Mme Haillard propose de revenir vers les familles par l'intermédiaire des professeurs principaux pour rappeler l'existence du FSE, ses missions et l'intérêt d'y adhérer pour développer la solidarité entre les élèves. Cette information a pu échapper à certaines familles.

M. Laurencery se propose de déposer à la sous-préfecture la constitution du nouveau bureau afin d'amender les statuts de l'association.

La séance est levée à 18h15.

La secrétaire,
Mme Laurelli